

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1512

présenté par

M. Ravier, Mme Audibert, M. Cattin, M. Sermier et M. Therry

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.